

**Département des
Pyrénées Orientales**

**COMMUNE DE BOMPAS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et le 24 Mai

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses délibérations sous la présidence de Madame Laurence AUSINA, Maire

Date de la convocation : le 18 Mai 2020

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs AUSINA Laurence, MALE Didier, ARANEGA Carmen, RUMEAU Jérôme, VIEGAS Marie –Josée, GUILLAUME Gilles, PICORNELL Marina, FRANCHET Jean-Francis, TEXTORIS Dominique, TREMOUILLE Arnaud, TROTIN Sylvie, CATHALA Jérôme, DARNER Marie , BEZAULT Alexandre, CAMPS Claude, MARY Bernard, FERRER Lucy, SERRIE Jean-Pierre, COLMENERO Carole, GUY Fernand, GONZALVEZ Colette, TILLOIS Pierre, LAFRANCAISE Yolande, MONELLS Christophe, MORELL Monique, GRIEU Alain, CUGULLERE Michel, DE VOLONTAT Philippe

Absents excusés : Brigitte LESIEUR ayant donné procuration à Mr GRIEU Alain

Secrétaire de Séance : Pierre TILLOIS

Objet : 2020/03/02 Création de postes d'adjoints au Maire

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2122-2

Considérant que le Conseil Municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger

Considérant cependant que ce nombre ne peut excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 8 adjoints.

Mme Laurence AUSINA propose au Conseil Municipal de créer 8 postes d'adjoints.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

Article unique : **DECIDE** de créer 8 postes d'adjoints au Maire

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire



Laurence AUSINA

Vote :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 3 (M.MOREL,
A.GRIEU, B.LESIEUR)